Introduction: SEDI - qui sommes-nous? Notre vécu professionnel en la matière.

Incidences statutaires & répartition du capital

Statut social : Salarié ou Travailleur Non Salarié?

Structure de la rémunération : cotisations obligatoires et non obligatoires

Charges sociales : modes de règlements et délais

Adhésions obligatoires : Caisses de référence

Gérants majoritaires non résidents

Conclusion



Incidences statutaires!

Statuts : répartition du capital 4 cas pratiques

1	2	3	4
X 25% G	X 51% G	X 51% G1	X 12% G1
Y 35%	Y 30%	Y 25% G2	Y 20% G2
Z 40%	Z 19%	Z 24%	Z 68%
G MINO	G MAJO	Co-Gérance	Co-Gérance
		G1+ G2 Majo	G1 + G2 Mino
		Collège Gérance Majo	





Statut social: TNS / Salarié

GERANT MINORITAIRE

STATUT SALARIE



Déclaration Unique d'Embauche Contrat de travail



Feuille de paie

GERANT MAJORITAIRE

STATUT TNS Travailleur Non Salarié



Immatriculation URSSAF TNS Mandat social



Virement bancaire / écritures comptables

www.sedigroup.com

PS + PP:37%

www.sedigroup.com

Rémunération: TNS/Salarié

	GERANT MINORITAIRE		GERANT MAJORITAIRE	
	Salarié sous « contrat de travail »		TNS avec « mandat social »	
			Dissociation mandat / contrat de	
			travail	
0	AF, FNAL		O AF	
0	Mal, Vieillesse, Veuvage		o Maladie, Maternité : CMR	
0	Assurance vieillesse & invalidité		o Assurance vieillesse & invalidité	
0	RDS +CSG non déductible		o RDS + CSG non déductible	
0	CSG déductible		o CSG déductible	
0	ASSEDIC Chômage	M	NO Assurance Chomage GSC	
0	Retraite NC ARRCO	\mathbf{A}	NO Retraite Complémentaire	
0	Retraite C AGIRC	D	NO Prévoyance / assurance Vie	
0	Prévoyance	E	NO Mutuelle	
0	Mutuelle	${f L}$		
		I		
		\mathbf{N}		
Co	tisations Obligatoires :		Cotisations Obligatoires :	

PP:40/70%

PS: 25/35 %

Charges sociales : règlements

GERANT MINORITAIRE GERANT MAJORITAIRE

SALARIE

Règlements trimestriels Règlements trimestriels ou bi-annuels

Mensualisation possible

Ou

Règlements mensuels Année 1 : Forfait Al

(si + de 10 salariés)

Année 2 : Forfait A2 + Diff Réel A1

Année 3: Forfait A3 + Diff Réel A2

BASE REEL BASE FORFAIT PUIS REEL A - 1



Adhésions obligatoires : Caisses de référence

URSSAF: Adhésion automatique (CERFA TNS) www.urssaf.fr

AF : Allocations Familiales	5.40%
CFP : Contribution à la formation professionnelle	0.15%
CSG: Contribution Sociale Généralisée +CRDS: Contribution au Remboursement de la Dette Sociale	8 %

CAISSE MALADIE REGIONALE : Soit adhésion automatique (si création de société) www.canam.fr soit volontaire (si modification de statut)

Choix d'un organisme assureur ou mutualiste : ex MMA

Maladie, Maternité, Indemnités Journalières, Accident du travail 6.5%

CAISSE DE RETRAITE : Adhésion volontaire www.cnavpl.fr

Assurance vieillesse de base

Invalidité, Décès

16,35 %

forfait Annuel (max 150 Euro



Gérants Majoritaires non-résidents

Les Gérants majoritaires non résidents européens ont la possibilité d'annuler leur immatriculation automatique par le biais du :

Formulaire E101

A faire parvenir à :

URSSAF - CAISSE MALADIE REGIONALE - CAISSE DE RETRAITE

Pour obtenir ce formulaire au Royaume Uni, se connecter sur le site de l' INLAND REVENUE : under <u>www.inlandrevenue.gov.uk</u>

CA3837 pour les dirigeants UK / CA3822 pour les employés UK.



Responsabilité légale

GERANT MINORITAIRE

GERANT MAJORITAIRE

LOI DUTREIL!

